

D.U PRATIQUE DE LA MEDIATION JUDICIAIRE ET CONVENTIONNELLE

date limite de retour le **20 novembre 2026** à :

Université Marie et Louis Pasteur - UFR SJEPG
Formation continue – Secrétariat pédagogique DU
45 D avenue de l'Observatoire, 25030 BESANCON Cedex
Tél. 03 81 66 67 45 / 03 81 66 66 39
sjepg-formationcontinue@univ-fcomte.fr

UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR



Réservé au service Formation continue				
	Date de début	Date de fin	Horaire en centre	Horaire en entreprise
formation				
Type de formation			Montant de la formation	
Type d'action			Prix de l'heure	
Modèle de contrat/convention			Statut du stagiaire	

Participation à titre individuelle : €	
☐ En une seule fois	☐ En attente de financement
Financement employeur nom :	Financement organisme nom :
Montant : € ☐ Attestation de prise en charge	montant : € ☐ Accord de prise en charge

1. **Cochez la formation de votre choix** un seul choix possible :

☐ **DU Pratique de la médiation judiciaire et conventionnelle**

2. **Complétez votre état civil et adresse :**

Ces données sont nécessaires pour établir le contrat ou la convention de votre formation

Sexe : ☐ F ☐ M		Nom :		Prénom :		Nom de jeune fille :	
Situation familiale : ☐ célibataire ☐ concubin(e) ☐ pacsé(e) ☐ marié(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve)							
Adresse:						CP : [][][][][][] ville :	
Tél. : [][][][][][][][][][][][][][][][] Email :							
Date de naissance : [][] / [][] / [][][][]				Lieu de naissance		Département de naissance : [][]	
Nationalité :				Etes-vous reconnu(e) travailleur handicapé ? ☐ oui ☐ non			
Situation professionnelle à l'entrée en formation :							
☐ 1 Agriculteur, exploitant		☐ 4 Profession Intermédiaire		☐ 7 Demandeur d'emploi ayant déjà travaillé			
☐ 2 Artisan, commerçant, chef d'entreprise		☐ 5 Employé		☐ 8 Demandeur d'emploi n'ayant jamais travaillé			
☐ 3 Profession libérale, cadre, profession intellectuelle sup.		☐ 6 Ouvrier		☐ 9 Inactif, retraité, étudiant, Interne méd/pharma.			

Pour les salariés, profession libérale, fonctionnaire notez les coordonnées de votre employeur :

Raison sociale :	
Adresse: CP : [][][][][][] ville :	
Tél.: [][][][][][][][][][][][][][][][] Email :	

Pour les demandeurs d'emploi notez les coordonnées de votre agence :

Nom de l'agence Pôle emploi :		N° d'identifiant :	
Adresse: CP : [][][][][][] ville :			

3 Formations initiales du candidat :

Année	Nom et adresse de l' 'établissement fréquenté	Diplôme ou examen préparé	résultat

4 Formations continues du candidat :

Date	Organisme	Intitulé de la formation, du stage, du séminaire, du diplôme en apprentissage, du colloque...	Durée (nombre de jours et d'heures)	Validation (attestation, titre, diplôme...)

5 Parcours professionnel de l'expérience la plus récente à la plus ancienne :

Date de début et de fin Durée et nature du contrat	Nom adresse de l'entreprise, activité et effectif	Poste occupé, niveau de responsabilité
Début : Fin : Durée : Type contrat :		
Début : Fin : Durée : Type contrat :		
Début : Fin : Durée : Type contrat :		

Pièces à joindre obligatoires POUR TOUS LES CANDIDATS :

- CV détaillé présentant la trajectoire personnelle et professionnelle et incluant la formation initiale et continue
- Une ou des fiches de poste précisant les fonctions et activités exercées
- Photocopies du ou des diplôme(s) (notamment ceux requis pour l'inscription au DU)
- Photocopies des attestations de stage et des programmes des actions de formations suivies
- Attestation d'emploi, carte d'étudiant, ou inscription ANPE justifiant votre statut
- Lettre de parcours de vie professionnelle : Vous préciserez votre situation professionnelle actuelle, le cas échéant, la mission qui vous est confiée, dans quelle structure, les activités dont vous avez la charge et à quel niveau de responsabilité, votre projet professionnel. (4 pages maximum). Si vous souhaitez obtenir la dispenses de certains modules, vous devrez justifier cette demande dans la lettre de parcours de vie professionnelle.

Les renseignements contenus dans ce dossier servent à sélectionner les candidatures, à vous convoquer et à répondre aux enquêtes nationales. Ils peuvent également être communiqués au financeur de ce diplôme. Conformément à l'article 27 de la Loi n° 78-17 du 6/01/78, vous disposez d'un droit d'accès aux informations qui vous concernent et d'un droit de rectification.